CITADIA

Département du Morbihan (56)

PLAN LOCAL D'URBANISME

Commune de Questembert - Planche Ouest

	Prescription	Arrêt	Approbation
Elaboration	26/11/2001	05/12/2005	12/07/2008
Modification n°1			27/06/2011
Modification n°2			09/07/2012
Modification n°3			05/03/2017
Modification n°4			06/10/2025
Modification n°5			15/12/2025
Modification n°6			09/03/2026

Vu pour être annexé à la délibération du Conseil Communautaire en date du 09/03/2026

Echelle : 1/ 6000ème

Zonage PLU
Espace Boisé Classé (L130.1 du CU)
Emplacement réservé
Marge de recul
Périmètre SEVESO 1000m
Autres espaces et patrimoine bâti à protéger au titre de la Loi Paysage
Boisements
Cheminement piéton
Haie de moyenne, bonne ou très bonne qualité
Linéaire commercial protégé au titre de l'article L. 151-16 du Code de l'Urbanisme
Arbre Isolé
Patrimoine bâti (voir annexe 5.6.)
Zone humide
Zone de présomption de prescription archéologique

Liste des emplacements

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Emprise
01	Voir nouvelle	Commune	15 m2
02	Station d'épuration	Commune	75 752 m2
03	Installations sportives et de loisirs	Commune	33 473 m2
04	Franchissement de la voie ferrée dans le cadre de la suppression des PN 409 et 409	Commune	11 540 m2
05	Franchissement de la voie ferrée dans le cadre de la suppression du PN 413	Commune	42 000 m2
05bis	Franchissement de la voie ferrée dans le cadre de la suppression du PN 413 - variante n°1	Commune	22 404 m2
07	Accès piétion	Commune	262 m2
08	Equipements publics et logements	Commune	3462 m2
09	Aménagement de la "ricoule Ouest"	Commune	93 m2
11	Aménagement de la "ricoule Ouest"	Commune	405 m2
12	Aménagement de la "ricoule Est"	Commune	459 m2
13	Elargissement de voirie	Commune	224 m2
14	Cheminement piéton	Commune	5 ml
15	Cheminement piéton	Commune	5 ml
16	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
17	Aménagement cyclable	Conseil Général	5 ml
18	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
19	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
20	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
22	Cheminement piéton	Commune	5 ml
23	Aménagement cyclable	Conseil Général	5 ml
23bis	Cheminement piéton	Commune	5 ml
24	Cheminement piéton	Commune	5 ml
25	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
26	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
27	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
28	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
29	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
30	Aménagement cyclable	Conseil Général	5 ml
31	Aménagement cyclable	Conseil Général	5 ml
32	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
33	Cheminement piéton + voirie	Conseil Général	12 ml
33bis	Aménagement cyclable	Conseil Général	5 ml
34	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
35	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
37	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
38	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
39	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
40	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
41	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
42	Aménagement cyclable + piéton	Commune	5 ml
43	Aménagement cyclable + piéton	Commune	16 ml
44	Cimetière	Commune	15 452 m2
45	Aménagement du carrefour	Commune	9 375 m2
46	Aménagement espace public	Commune	351 m2
47	Equipements publics et logements	Commune	152 m2
48	Equipements publics et logements	Commune	1761 m2

